

De la maternelle à l'université, la jeune génération en danger

Depuis plusieurs semaines, le ministre Blanquer multiplie les attaques contre l'école publique : mise en place des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF), menaces contre l'école maternelle, réforme du lycée, réforme du bac, fermeture de classes, etc., autant de mesures qui démantèlent l'école, dans la droite ligne de la politique réactionnaire du gouvernement Macron-Philippe dans tous les domaines.

Pas étonnant que le 19 mars, à l'occasion de la journée interprofessionnelle de grève, la mobilisation ait été particulièrement forte chez les enseignants du primaire et du secondaire. Ils exigent notamment l'abandon du projet d'établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF).

De quoi s'agit-il ?

Toutes les écoles qui sont à proximité d'un collège (dans un même « bassin de vie »), par exemple trois écoles maternelles et deux écoles élémentaires, seraient regroupées dans un EPSE. Ce qui permettrait de supprimer les trois postes de directeur de maternelle, les deux postes de directeur d'élémentaire. L'ensemble serait placé sous la tutelle d'un « principal adjoint » du collège, lui-même placé sous la tutelle des élus locaux.

Quelles seraient les conséquences pour les élèves et les familles ?

On ne peut plus parler d'école quand il n'y a pas de directeur pour recevoir les familles, les appeler lorsque les enfants se blessent, pour faire le point sur toutes les difficultés qu'ils vont rencontrer dans la journée, pour réunir une équipe éducative en cas de difficultés scolaires. Tout le lien de proximité bienveillante qui s'incarne dans la structure d'école et en la personne du directeur de l'école disparaîtrait.

Et plus, en fusionnant les trois écoles maternelles et les deux écoles élémentaires, on va globaliser les effectifs, ce qui permettrait de fermer une, deux, voire trois classes.

Et l'école maternelle ?

C'est la première fois qu'il est inscrit dans une loi que l'instruction obligatoire pourrait maintenant être transmise dans des établissements qui ne relèvent ni de l'Éducation nationale, ni même de l'État, et dans lesquelles il n'y aurait aucun enseignant, établissements qu'on appelle des « jardins d'enfants ». Ces structures existent déjà sous la forme de services rendus par des collectivités ou sous la forme de structures privées dans lesquelles les enfants sont encadrés par des adultes sans qualification précise, hormis un éducateur de jeunes enfants.

Retrait des projets Blanquer de destruction de l'école publique !

Si vous voulez en savoir plus, lisez toutes les informations concernant les réformes du ministre Blanquer dans *La Tribune des travailleurs*. Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@orange.fr

ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.